



COMMUNIQUE
DE PRESSE
de Jacques MYARD
Membre Honoraire du Parlement
Maire de Maisons-Laffitte
Président du Cercle Nation et République

Le 17 JUILLET 2019

A/S : Annulation des Courses dimanche 21 juillet / Hippodrome de Maisons-Laffitte / Mais maintien du déjeuner sur l'herbe avec le concours de peinture et les animations pour les enfants

France Galop a annoncé l'annulation des courses dimanche 21 juillet en raison d'un phénomène curieux et inattendu de rétention d'eau sur la piste, que j'ai pu moi-même constaté sur place.

La ligne droite de la piste comporte des nappes successives d'eau et des zones sèches ; il est trop tôt pour expliquer ce phénomène dû sans doute à des poches de rétention d'eau formées en sous-sol, l'eau remonte par capillarité. La piste est en effet arrosée en raison de la sécheresse, France Galop m'indique qu'un expert a été désigné pour déterminer les raisons de cette situation.

Les responsables de France Galop ont estimé que l'absence d'homogénéité de la piste constituait un danger pour les courses, ils ont décidé de transférer les courses à Deauville.

Ce nouvel incident ne remet nullement en cause ma détermination à tout entreprendre pour maintenir le champ de courses.

En tout état de cause :

LE DEJEUNER SUR L'HERBE PREVU LE 21 JUILLET EST MAINTENU AVEC LE CONCOURS DE PEINTURE ET LES ANIMATIONS POUR LES ENFANTS,

VENEZ NOMBREUX EN FAMILLE PROFITER DE CE SITE FABULEUX.

Très cordialement

Jacques Myard